

Facture d'acompte

GESTION COMMERCIALE LIVE

Table des matières

1. CONTEXTE	3
2. OBJECTIFS	3
3. PRE REQUIS	3
4. PARAMETRAGE	3
4.1 Paramétrage de l'article acompte	3
4.1.1 <i>Pré requis</i>	3
4.1.2 <i>Paramétrage de l'article acompte</i>	4
5. CREER UNE FACTURE D'ACOMPTE	5
5.1 Informations générales.....	5
5.2 Saisir l'acompte	6
5.2.1 <i>Cas d'un règlement « classique »</i>	6
5.3 Impacts à la suite de la création de la facture d'acompte	7
5.3.1 <i>Impacts sur le document d'origine (CM ou BL)</i>	7
5.3.2 <i>Impacts sur la facture d'acompte</i>	9
6. CREER LA FACTURE DE SOLDE	11
7. IMPACTS SUR LES AUTRES MENUS	12
7.1 Historique client	12
7.1.1 <i>Le règlement d'acompte</i>	12
7.1.2 <i>La facture d'acompte et la facture de solde</i>	13
7.2 Travaux documents	14
8. MODIFIER OU SUPPRIMER LE REGLEMENT D'ACOMPTE	14
8.1 Modification	14
8.2 Suppression	14
8.3 Passer en impayé un règlement d'acompte	15
8.4 L'avoir d'acompte	16

Cette documentation est réalisée à partir de la version 25.20. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

1. CONTEXTE

Une facture d'acompte est une facture émise par un prestataire ou un vendeur dans le cadre du versement d'un acompte, qui correspond à une partie du montant versée en avance. Dès lors que vous percevez un acompte, vous avez l'obligation d'établir une facture.

Ces factures d'acomptes doivent respecter le même formalisme que n'importe quelle facture : un numéro, les mentions obligatoires, les pénalités de retard et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, etc.

2. OBJECTIFS

- ✓ En tant qu'utilisateur de la Gestion Commerciale LIVE, la génération d'une facture d'acompte sera proposée pour tous les règlements concernant un document de vente de type bon de commande ou bon de livraison pour les ventes aux professionnels et aux particuliers.
- ✓ En tant qu'utilisateur de la comptabilité, les écritures passées correspondent à l'attendu comptable, le lettrage se fait toujours en automatique et la déclaration de TVA est correcte.

3. PRE REQUIS

Pour bénéficier de la génération automatique de la facture d'acompte, il faut :

- ✓ Avoir installé la version 25.30 ou une version supérieure de la Gestion Commerciale LIVE.
- ✓ Avoir au minima, les modules « Devis » et/ou « Bons de commandes » et/ou « Bons de livraisons ».



Toutes les images sont fournies à titre illustratif et n'ont aucune valeur contractuelle.

4. PARAMETRAGE

4.1 Paramétrage de l'article acompte

Il n'est pas nécessaire de créer un article pour gérer les acomptes, le logiciel crée automatiquement un article spécifique lors de la mise à jour du logiciel. Néanmoins, il y a le paramétrage comptable de cet article à préciser.



Cet article n'est pas visible dans les listes d'articles et n'est pas utilisable dans les saisies ou statistiques par l'utilisateur.

4.1.1 Pré requis

Afin de pouvoir paramétriser l'article acompte dans la Gestion Commerciale LIVE, il faut avoir créé au préalable, les informations suivantes dans Isacompta :

- Le(s) code(s) de TVA selon les différents taux utilisés pour les acomptes (menu **Paramètres/Codes TVA**).
- Le(s) compte(s) d'acompte commençant par 4192 (menu Paramètres/Plan comptable).



Il faudra un compte d'acompte par taux de TVA différent (ex : 41920500000 pour la TVA à 20 %, 4192020000 pour la TVA à 5,5%, etc.).



1 Les codes de TVA et les comptes à utiliser sont à valider avec votre comptable. Le support ne pourra pas vous préciser ces informations.

Exemples :

Paramétrage de la TVA (24/25) ×											
Taux actifs le 12/03/2025											
C	Type	Type d'opération	Compte	Libellé code TVA	Fait générateur	Dates de validité		Type de Taux	Taux actif	Taux libre	TVA auto liquidation
						Date début	Date fin				
2P	Vente	A/Vtes de Biens et produits /Acomptes	44571002	TVA ACPTÉ VTE BIENS PDT5 TR	Encaissement			Taux Réduit France	5,50		
5P	Vente	TVA/Vtes de Biens et produits /Acomptes	44571202	TVA VTE ACPTÉ BIENS PDT5 TN	Encaissement			Taux Normal France	20,00		
6P	Vente	TVA/Vtes de Biens et produits /Acomptes	44571302	TVA ACPTÉ VTE BIENS PDT5 TI	Encaissement			Taux Intermédiaire France	10,00		

Liste des comptes	
Entreprise	Etalon
4192	
Numéro	Libellé
4192000000	CLIENTS AVANCES ACPTES/CDES
4192020000	CLITS AVANCES ACPTES /CDES TR
4192050000	CLITS AVANCES ACPTES /CDES TN
4192060000	CLITS AVANCES ACPTES /CDES TI
4192900000	CLITS AVAN ACPTES /CDES N IMP
4192910000	CLITS AVAN ACPTES /CDES EXPORT
4192920000	CLITS AV ACPTES /CDES LIV INT

4.1.2 Paramétrage de l'article acompte

ÉTAPE 1 : aller dans le menu **Paramètres/Documents/Paramètres généraux/onglet Facture d'acompte**

Préférences : Correspondances TVA facture d'acompte

Ce tableau sert à paramétriser les codes de TVA et comptes d'acompte HT utilisés pour les factures d'acompte :

- Il est obligatoire de renseigner un compte d'acompte HT différent des comptes de vente des articles.
- Il est conseillé d'avoir un code de TVA d'acompte différent du code de TVA de vente des articles.

Veuillez valider avec votre comptable les codes de TVA d'acompte ainsi que le compte d'acompte HT à renseigner.

	TVA vente	Taux TVA vente	TVA d'acompte	Taux TVA d'acompte	Compte d'acompte HT
+					
-					

Rechercher 🔍

Tiers généraux

Clients

GRC

Documents

Port, ristourne et TDV

Commentaire de pied

Motifs de gratuité

Impression

Avancé

Transfert

Zones libres

Vente directe

Facture d'acompte

Règlements

Articles

Comptabilisation

Formes d'impressions

Fermier

ÉTAPE 2 : renseigner le tableau de paramétrage. Définir un code de TVA et un compte d'acompte HT pour chaque code de TVA de vente utilisé

Ce tableau sert à paramétrer les codes de TVA et comptes d'acompte HT utilisés pour les factures d'acompte :

- Il est obligatoire de renseigner un compte d'acompte HT différent des comptes de vente des articles
- Il est conseillé d'avoir un code de TVA d'acompte différent du code de TVA de vente des articles.

Veuillez valider avec votre comptable les codes de TVA d'acompte ainsi que le compte d'acompte HT à renseigner.

+	TVA vente	Taux TVA vente	TVA d'acompte	Taux TVA d'acompte	Compte d'acompte HT	
-	V5	20,00 %	2P	20,00 %	41910000	



Sur une même ligne, le code de TVA Vente et le code de TVA d'acompte doivent avoir le même taux mais un code différent.

ÉTAPE 3 : cliquer sur «Fermer », un message apparaît pour enregistrer la saisie

5. CREER UNE FACTURE D'ACOMPTE

5.1 Informations générales

Le logiciel de Gestion Commerciale permet de générer automatiquement une facture d'acompte dès lors qu'un règlement est enregistré sur un devis, une commande ou un bon de livraison pour une vente à un professionnel ou à un particulier.



Ce système requiert que les règlements soient saisis dans l'ordre chronologique de leur facturation. Ainsi, la facture d'acompte est générée à la même date que le règlement et doit également suivre la date de la dernière facture émise.

Le règlement devra donc avoir une date égale ou supérieure à la date de la dernière facture établie.

Par exemple : si la dernière facture a été faite en date du 10 mai 2024, le règlement de la commande devra avoir une date égale ou supérieure au 10 mai 2024 pour que la facture d'acompte puisse être créée.

5.2 Saisir l'acompte

5.2.1 Cas d'un règlement « classique »

Il faut au préalable avoir saisi un devis (DV), une commande (CM) ou un bon de livraison (BL). Le fonctionnel est ensuite le même pour ces différents types de documents.

Exemple d'une commande :

Article *	Désignations	Dépôt	Quantité unit.	Emballage	Pu TTC	Montant TTC	TVA	Taux TVA	Etat fiscal	Capsule	Titre mouvement
TERRINE	terrine	ISAGRI	10		5,00 €	50,00 €	V5	20,00 %	Aucun		Pas de t

Informations complémentaires | Prochaine échéance le 09/10/2025, solde : 50,00 €

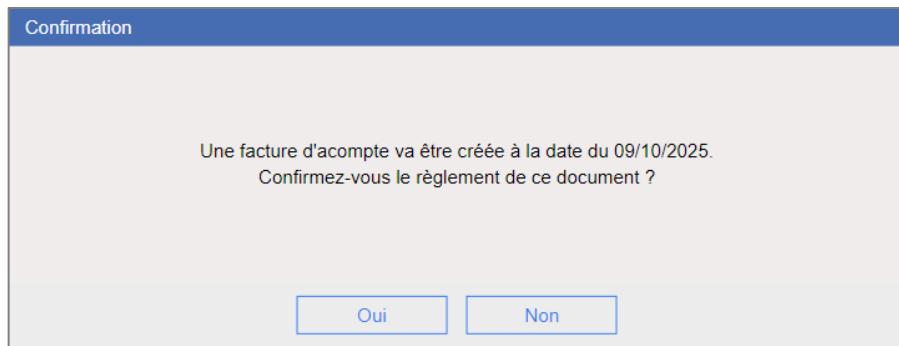
Ristourne	Règlement	Échéance	Transport
Taux <i>Exprimé en %</i>	Mode <input type="checkbox"/> Tout régler	Date 09/10/2025	Transporteur
Montant TTC	Réf.	Montant 50,00 €	Facturation
		Détails	Montant TTC

ÉTAPE 1 : saisir le règlement de votre document

ÉTAPE 2 : enregistrer le règlement avec le bouton « Enregistrer » en bas à droite

Bénéficiaire	Type doc	N° Doc	Solde (€)	Montant affecté (€)	Escompte (€)	Reste dû (€)	Trop peu réglé (€)
DEMO	Bon de commande	250000004	50,00	20,00	0,00	30,00	0,00

Un message de confirmation de la création de la facture d'acompte apparaît, cliquer sur « OUI » pour valider.



5.3 Impacts à la suite de la création de la facture d'acompte

5.3.1 Impacts sur le document d'origine

- ✓ A l'enregistrement du règlement sur le document d'origine, un nouvel onglet **Acomptes** fait son apparition sur la saisie du document.

Il permet de centraliser les différents acomptes perçus sur ce document.

Commande ISAGRI

Synthèse

N°2500000006

	Brut HT	3,67 €
Ristourne HT	-	
Frais de transport HT	-	
Total HT	3,67 €	
Total TVA	0,73 €	
Total TTC	4,40 €	
Escompte accordé	0,00 €	
Montant déjà réglé		
Net à payer	4,40 €	
Escompte TTC		
Net - escompte	4,40 €	
Montant acompte TTC	4,00 €	
Total TTC avec acompte	8,40 €	

Acomptes

Désignation	Mt HT	TVA	Taux TVA	Mt TTC	Compte de vente	Echéance
Acompte issu du règlement 8 (CM2500000004)	16,67 €	2P	20,00 %	20,00 €	41910000	1

- ✓ Dans la partie **Synthèse** du document d'origine, les montants sont recalculés. On retrouve le montant des acomptes TTC et le TTC initial de la facture avec l'acompte.

Commande	
ISAGRI	
Synthèse	
N°2500000004	
Brut HT 25,00 €	
Ristourne HT -	
Frais de transport HT -	
Total HT 25,00 €	
Total TVA 5,00 €	
Total TTC 30,00 €	
Escompte accordé 0,00 €	
Montant déjà réglé -	
Net à payer 30,00 €	
Escompte TTC	
Net - escompte 30,00 €	
Montant acompte TTC 20,00 €	
Total TTC avec acompte 50,00 €	

- ✓ Sur l'édition du document ayant reçu un acompte, une ligne acompte apparaît dans le tableau des articles avec la somme de l'acompte en déduction.

Exemple avec la forme FRM00 (forme par défaut non personnalisée)

ISAGRI AVENUE DES CENSIVES 60000 TILLE						
N° APE : 5829C N° de Siret : 32773343200022 N° de TVA : FR63327733432 N° d'accise : A RENSEIGNER						
Dem o						
Commande N° 2500000004 du 09/10/2025 Type de vente : Livraisons de biens Page N° 1						
Article	Désignations	Quantité	P.u. T.T.C		Montant T.T.C	Tva
TERRINE	terrine	10,00	5,00 €		50,00 €	V5
ZACPT	Acompte issu de FA2500000010		0,00 €		-20,00 €	V5

5.3.2 Impacts sur la facture d'acompte

- ✓ A l'enregistrement du règlement, on obtient une facture d'acompte du montant du règlement et celle-ci est réglée (montant restant dû à 0€). La mention « Facture d'acompte » est visible dans l'entête.

Exemple :



Cette facture n'est pas modifiable même en statut « Provisoire » sauf pour ajouter ou modifier la référence.

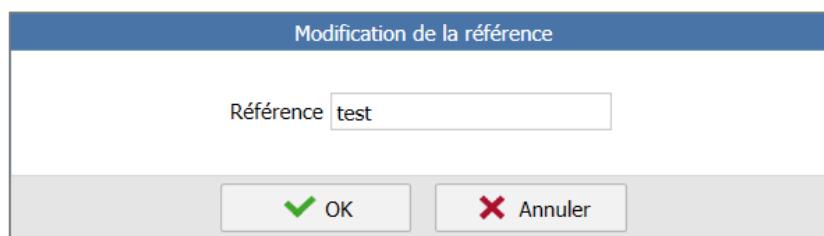
- ✓ Pour ajouter une information dans la case « Référence » :

ÉTAPE 1 : cliquer sur le bouton « Mise à jour de la référence » dans le bandeau en haut



La fenêtre de modification de la référence s'ouvre

ÉTAPE 2 : renseigner la référence et cliquer sur « OK » pour valider



- ✓ Il est également possible de visualiser l'onglet **Acomptes** sur la saisie de la facture d'acompte. Cet onglet **Acomptes** permet de connaître le règlement qui a donné naissance à cette facture d'acompte.

- ✓ Dans la partie Synthèse de la facture d'acompte, le montant TTC et le montant déjà réglé correspondent au montant du règlement représentant l'acompte.

- ✓ En édition de la facture d'acompte, il reprend l'article acompte dans le tableau en précisant le n° de règlement qui lui a donné naissance et applique la TVA de l'acompte. On ne voit pas les articles du document d'origine ayant reçu un acompte.

6. CREER LA FACTURE DE SOLDE

Lorsque l'on facture le document d'origine possédant un ou plusieurs acomptes, on obtient une facture de solde.

La facture de solde reprend le détail des lignes articles du document d'origine ainsi que son montant et les acomptes en déduction.

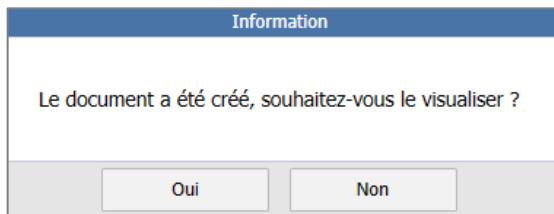
ÉTAPE 1 : sélectionner votre document d'origine depuis la saisie dans le menu **Ventes**

ÉTAPE 2 : cliquer sur « Transférer » puis sur « En facture »



Une fenêtre demandant la date de facturation apparaît, indiquer la date et cliquer sur « OK » (l'ordre chronologique doit être respecté par rapport à la date de dernière facture).

Une seconde fenêtre apparaît indiquant que le document a été créé et demandant la visualisation de celui-ci.



La facture de solde est maintenant visible dans l'onglet **Ventes**.

L'onglet **Acompte** de la facture reprend les différents montants HT, TTC et acompte. Ces informations sont aussi reprises dans l'édition de la facture de solde.

Désignation	Mt HT	TVA	Taux TVA	Mt TTC	Compte de vente	Echéance
Acompte issu de FA250000010	-16,67 €	V5	20,00 %	-20,00 €	41910000	1

	ISAGRI
Brut HT	25,00 €
Ristourne HT	-
Frais de transport HT	-
Total HT	25,00 €
Total TVA	5,00 €
Total TTC	30,00 €
Escompte accordé	0,00 €
Montant déjà réglé	-
Net à payer	30,00 €
Escompte TTC	-
Net - escompte	30,00 €
Montant acompte TTC	20,00 €
Total TTC avec acompte	50,00 €

Facture N° 2500000011 du 10/10/2025		Type de vente : Livraisons de biens	Page N° 1	
Quantité	Désignations	P.U.net T.T.C.	Montant T.T.C.	Tva
10,00	<p>Commande N°2500000004 du 09/10/2025</p> <p>terrine</p> <p>Acompte issu de FA2500000010</p> <p>Facture de solde émise après paiements d'acompte(s).</p> <p>Montants pour information commerciale uniquement :</p> <p>Montant HT des marchandises : 41,67 €</p> <p>TVA : 8,33 €</p> <p>Montant TTC des marchandises : 50,00 €</p> <p>Montant des acomptes : 20,00 €</p>		50,00 € -20,00 €	V5 V5

7. IMPACTS SUR LES AUTRES MENUS

7.1 Historique client

Depuis le menu **Ventes/Historique**, on retrouve l'ensemble des saisies pour un client donné.

Client * DEMO	Entreprises	Filtrer par entreprise	Filtres avancés	Appliquer le filtre	Actions Filtres ...	Aide																																																																														
Accéder à la fiche client																																																																																				
Période Personnalisée	du	au																																																																																		
Liste des événements	Exporter xlsx	Copier	Exporter pdf																																																																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Libellé</th> <th>Réf</th> <th>Montant</th> <th>Solde</th> <th>Cpta</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>22/10/2025</td><td>Facture n° 2500000012</td><td></td><td>50,40 €</td><td>50,40 €</td><td></td></tr> <tr><td>10/10/2025</td><td>Facture n° 2500000011</td><td></td><td>30,00 €</td><td>30,00 €</td><td></td></tr> <tr><td>09/10/2025</td><td>Reglt n° 8</td><td>8</td><td>-20,00 €</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>09/10/2025</td><td>Facture d'acompte n° 250</td><td></td><td>20,00 €</td><td>0,00 €</td><td></td></tr> <tr><td>24/07/2025</td><td>Facture n° 2500000009</td><td></td><td>173,60 €</td><td>173,60 €</td><td></td></tr> <tr><td>10/07/2025</td><td>Facture n° 2500000007</td><td></td><td>125,00 €</td><td>125,00 €</td><td></td></tr> <tr><td>05/02/2025</td><td>Facture n° 2500000003</td><td></td><td>16,80 €</td><td>16,80 €</td><td></td></tr> <tr><td>05/02/2025</td><td>Facture n° 2500000002</td><td></td><td>10,00 €</td><td>10,00 €</td><td></td></tr> <tr><td>31/01/2025</td><td>Reglt n° 7</td><td>7</td><td>-16,80 €</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>31/01/2025</td><td>Facture n° 2500000001</td><td></td><td>16,80 €</td><td>0,00 €</td><td></td></tr> <tr><td>31/01/2025</td><td>Bon de commande n° 250</td><td></td><td>8,40 €</td><td>8,40 €</td><td></td></tr> <tr><td>24/06/2024</td><td>Avoir n° 2400000008</td><td></td><td>-7,80 €</td><td>0,00 €</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Date	Libellé	Réf	Montant	Solde	Cpta	22/10/2025	Facture n° 2500000012		50,40 €	50,40 €		10/10/2025	Facture n° 2500000011		30,00 €	30,00 €		09/10/2025	Reglt n° 8	8	-20,00 €			09/10/2025	Facture d'acompte n° 250		20,00 €	0,00 €		24/07/2025	Facture n° 2500000009		173,60 €	173,60 €		10/07/2025	Facture n° 2500000007		125,00 €	125,00 €		05/02/2025	Facture n° 2500000003		16,80 €	16,80 €		05/02/2025	Facture n° 2500000002		10,00 €	10,00 €		31/01/2025	Reglt n° 7	7	-16,80 €			31/01/2025	Facture n° 2500000001		16,80 €	0,00 €		31/01/2025	Bon de commande n° 250		8,40 €	8,40 €		24/06/2024	Avoir n° 2400000008		-7,80 €	0,00 €							
Date	Libellé	Réf	Montant	Solde	Cpta																																																																															
22/10/2025	Facture n° 2500000012		50,40 €	50,40 €																																																																																
10/10/2025	Facture n° 2500000011		30,00 €	30,00 €																																																																																
09/10/2025	Reglt n° 8	8	-20,00 €																																																																																	
09/10/2025	Facture d'acompte n° 250		20,00 €	0,00 €																																																																																
24/07/2025	Facture n° 2500000009		173,60 €	173,60 €																																																																																
10/07/2025	Facture n° 2500000007		125,00 €	125,00 €																																																																																
05/02/2025	Facture n° 2500000003		16,80 €	16,80 €																																																																																
05/02/2025	Facture n° 2500000002		10,00 €	10,00 €																																																																																
31/01/2025	Reglt n° 7	7	-16,80 €																																																																																	
31/01/2025	Facture n° 2500000001		16,80 €	0,00 €																																																																																
31/01/2025	Bon de commande n° 250		8,40 €	8,40 €																																																																																
24/06/2024	Avoir n° 2400000008		-7,80 €	0,00 €																																																																																
	Détails																																																																																			
	Numéro: 2500000010																																																																																			
	Provisoire																																																																																			
	Création: 09/10/2025																																																																																			
	ACOMPTE																																																																																			
	Désignation	Montant HT	Code TVA	Taux TVA	Montant TTC	Compte de vente																																																																														
	Acompte issu du règlement 8 (CM2500000004)	16,67 €	2P	20%	20,00 €	41910000																																																																														
	Total HT: 16,67 €																																																																																			
	Total TTC: 20,00 €																																																																																			

7.1.1 Le règlement d'acompte

Visuellement le règlement correspondant à l'acompte n'a pas de différence avec un règlement classique. Il est spécifié dans le détail qu'il provient d'une facture d'acompte.

Libellé	Réf	Montant	Solde	Cpta	Détails	Mode de règlement: Carte bancaire	Compte de banque: 51200000
Facture n° 2500000012		50,40 €	50,40 €				
Facture n° 2500000011		30,00 €	30,00 €				
Reglt n° 8	8	-20,00 €					
Facture d'acompte n° 250		20,00 €	0,00 €				
Facture n° 2500000009		173,60 €	173,60 €				
Facture n° 2500000007		125,00 €	125,00 €				

7.1.2 La facture d'acompte et la facture de solde

On peut différencier une facture d'acompte d'une facture classique par son libellé « Facture d'acompte » et la présence de la partie « Acompte » uniquement, dans le détail, contrairement à une facture classique qui reprend les lignes, affectations, échéances, origines et acompte (même s'il n'y a pas d'acompte dessus).

La facture de solde est identique à la facture classique, hormis l'acompte qui est spécifié dans le détail.

Facture d'acompte :

Détails									Régler	Comptabiliser												
Numéro: 2500000010						Création: 09/10/2025																
Provisoire																						
ACOMPTE																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation</th><th>Montant HT</th><th>Code TVA</th><th>Taux TVA</th><th>Montant TTC</th><th>Compte de vente</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acompte issu du règlement 8 (CM2)</td><td>16,67 €</td><td>2P</td><td>20%</td><td>20,00 €</td><td>41910000</td></tr> </tbody> </table>											Désignation	Montant HT	Code TVA	Taux TVA	Montant TTC	Compte de vente	Acompte issu du règlement 8 (CM2)	16,67 €	2P	20%	20,00 €	41910000
Désignation	Montant HT	Code TVA	Taux TVA	Montant TTC	Compte de vente																	
Acompte issu du règlement 8 (CM2)	16,67 €	2P	20%	20,00 €	41910000																	
Total HT: 16,67 € Total TTC: 20,00 €																						

Facture classique :

Détails									Régler	Comptabiliser																						
Numéro: 2500000002						Création: 05/02/2025																										
Définitif (Non modifiable)																																
LIGNES AFFECTATIONS ÉCHÉANCES ORIGINES ACOMPTE																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Article</th><th>Libellé</th><th>Quantité</th><th>P.U. T.T.C.</th><th>Rem %</th><th>Mt T.T.C.</th><th>TVA</th><th>Taux TVA</th><th>Qté stats</th><th></th><th></th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BORDEAUX7</td><td>Bordeaux rouge 75 cl</td><td>1</td><td>10,00 €</td><td>0,00 %</td><td>10,00 €</td><td>V5</td><td>20 %</td><td>✓</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>											Article	Libellé	Quantité	P.U. T.T.C.	Rem %	Mt T.T.C.	TVA	Taux TVA	Qté stats			BORDEAUX7	Bordeaux rouge 75 cl	1	10,00 €	0,00 %	10,00 €	V5	20 %	✓		
Article	Libellé	Quantité	P.U. T.T.C.	Rem %	Mt T.T.C.	TVA	Taux TVA	Qté stats																								
BORDEAUX7	Bordeaux rouge 75 cl	1	10,00 €	0,00 %	10,00 €	V5	20 %	✓																								
Port facturé T.T.C.: 0,00 €																																
Ristourne (0%) T.T.C.: 0,00 €																																
Montant acompte T.T.C.: 0,00 €																																
Total H.T.: 8,33 €																																
Total T.T.C.: 10,00 €																																

Facture de solde :

Détails									Régler	Comptabiliser												
Numéro: 2500000011						Création: 10/10/2025																
Provisoire																						
LIGNES AFFECTATIONS ÉCHÉANCES ORIGINES ACOMPTE																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation</th><th>Montant HT</th><th>Code TVA</th><th>Taux TVA</th><th>Montant TTC</th><th>Compte de vente</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acompte issu de FA2500000010</td><td>-16,67 €</td><td>2P</td><td>20%</td><td>-20,00 €</td><td>41910000</td></tr> </tbody> </table>											Désignation	Montant HT	Code TVA	Taux TVA	Montant TTC	Compte de vente	Acompte issu de FA2500000010	-16,67 €	2P	20%	-20,00 €	41910000
Désignation	Montant HT	Code TVA	Taux TVA	Montant TTC	Compte de vente																	
Acompte issu de FA2500000010	-16,67 €	2P	20%	-20,00 €	41910000																	
Total HT: -16,67 € Total TTC: -20,00 €																						

7.2 Travaux documents

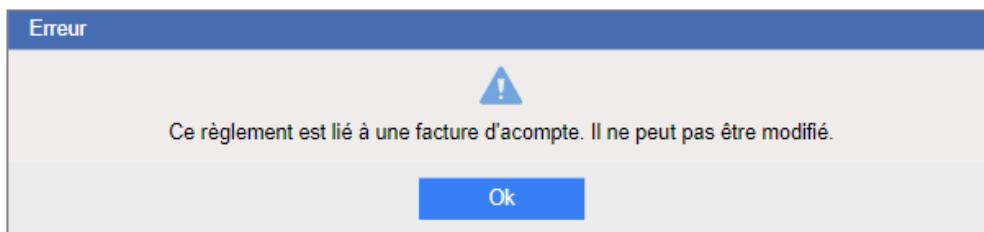
Dans **Ventes/Listes Travaux documents**, il est possible de filtrer pour n'avoir que les factures d'acomptes.

8. MODIFIER OU SUPPRIMER LE REGLEMENT D'ACOMPTE

8.1 Modification

Le règlement d'acompte n'est pas modifiable.

En essayant de modifier un règlement d'acompte, on obtient un message

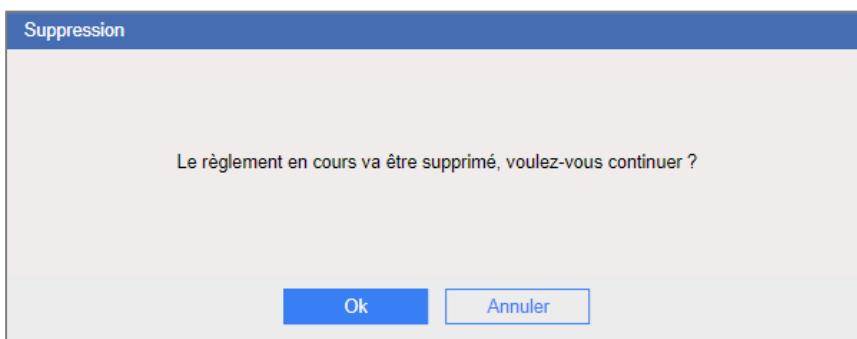


8.2 Suppression



Il est possible de supprimer un règlement d'acompte uniquement si la facture d'acompte est provisoire et que c'est la dernière facture créée.

Lors de la suppression du règlement, un message de confirmation apparaît



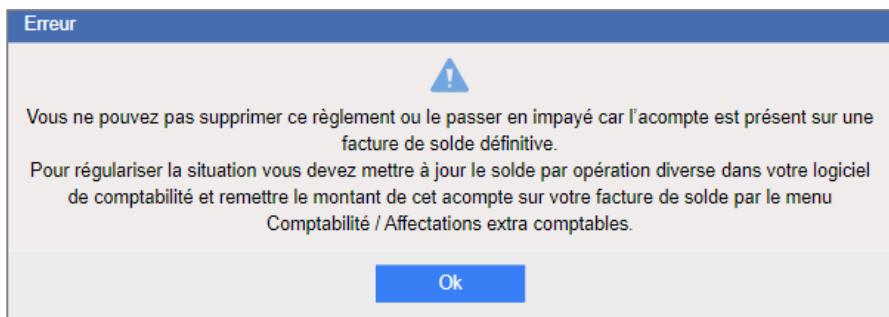
Il y a ensuite un message de confirmation de la suppression.



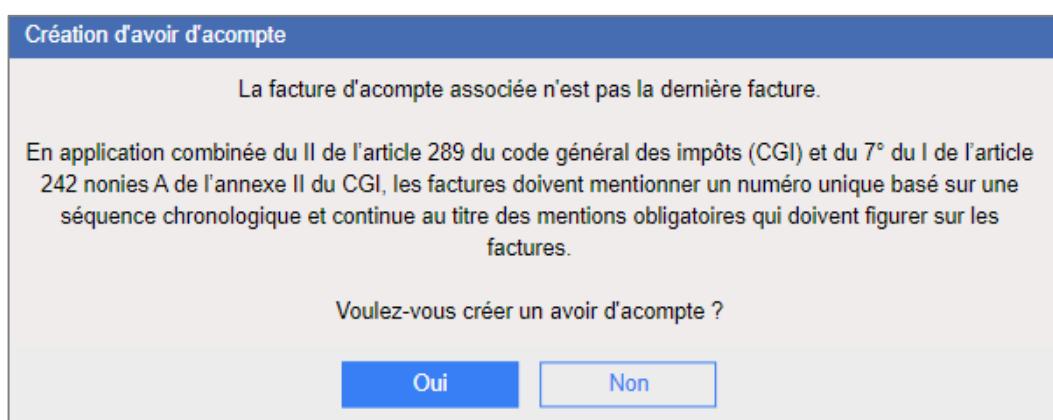
Avec la suppression du règlement, la facture d'acompte est, elle aussi, supprimée

Néanmoins, le règlement n'est pas toujours supprimable :

- Si la facture d'acompte est définitive, on obtient le message suivant :



- Si la facture d'acompte n'est pas la dernière facture, on obtient le message suivant :



En cliquant sur « Oui », l'avoir d'acompte se crée automatiquement et le règlement est supprimé.

8.3 Passer en impayé un règlement d'acompte

Quand le règlement d'acompte n'est pas modifiable ou supprimable ; il faut alors le comptabiliser et le passer en impayé pour l'annuler.

Pour le passer en impayé, aller sur l'historique du client, cliquer sur le règlement comptabilisé et cliquer sur « Passer en impayé »

Date	Libellé	Réf	Montant	Solde	Cpta
22/10/2025	Bon de commande n° 250		8,40 €	8,40 €	
22/10/2025	Facture n° 2500000013		5,00 €	5,00 €	
22/10/2025	Regt n° 9	9	-5,00 €		
22/10/2025	Facture d'acompte n° 250		5,00 €	0,00 €	
10/10/2025	Facture n° 2500000011		30,00 €	30,00 €	
09/10/2025	Regt n° 8	8	-20,00 €		

! Le passage en impayé va déclencher la création d'un avoir d'acompte. Celui doit se créer à la suite de la dernière facture. La date de l'impayé doit donc correspondre au moins à la date de la dernière facture.

L'avoir d'acompte se crée automatiquement.

Client * **DEMO** Accéder à la fiche client

Entreprises Actions Filtres ...

Période du au

Liste des événements

Date	Libellé	Réf.	Montant	Solde	Cpta
22/10/2025	Avoir d'acompte n° 25000		-20,00 €	0,00 €	
22/10/2025	Bon de commande n° 250		8,40 €	8,40 €	
22/10/2025	Facture n° 2500000013		5,00 €	5,00 €	
22/10/2025	Reglt n° 9	9	-5,00 €		
22/10/2025	Facture d'acompte n° 250		5,00 €	0,00 €	

Détails

Numéro: 2500000014 Création: 22/10/2025

Provisoire

ACOMPTE

Désignation	Montant HT	Code TVA	Taux TVA	Montant TTC	Compte de vente
Acompte issu de FA2500000010	16,67 €	2P	20%	20,00 €	41910000

8.4 L'avoir d'acompte

Suite au passage en impayé d'un règlement lié à un acompte, un avoir d'acompte se crée automatiquement pour annuler la facture d'acompte correspondante.

Le document initial ayant reçu un acompte retrouve son solde crédité du montant de cet acompte annulé.

2500000014

Provisoire

N° 2500000014

Date * 22/10/2025

Client * DEMO

Demo

Livraison de biens

Facturation TTC

Situation de TVA T

Action commerciale

Référence

Catégorie tarifaire

Pays de taxation France

Article *

Désignations

Dépôt

Quantité unit.

Emballage

Pu TTC

Montant TTC

Compte

TVA

Synthèse

N°2500000014

Brut HT	16,67 €
Ristourne HT	-
Frais de transport HT	-
Total HT	16,67 €
Total TVA	3,33 €
Total TTC	20,00 €
Escompte accordé	0,00 €
Montant déjà réglé	
Net à payer 0,00 €	
Escompte TTC	
Net - escompte	

C_

Facture d'acompte issue du règlement 8 (CM2500000004)

ISAGRI



• *L'avoir d'acompte n'est pas modifiable.*